

Avis public



Invitation
SÉANCE DU CONSEIL

Les membres de votre conseil d'arrondissement, Madame Gracia Kasoki Katahwa, mairesse d'arrondissement, Madame Magda Popeanu, conseillère du district de Côte-des-Neiges, Monsieur Peter McQueen, conseiller du district de Notre-Dame-de-Grâce, Madame Despina Sourias, conseillère du district de Loyola, Monsieur Sonny Moroz, conseiller du district de Snowdon, et Madame Stéphanie Valenzuela, conseillère du district de Darlington vous invitent à participer à la prochaine séance du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce,

Le lundi 4 avril 2022 à 19 heures
à la Salle du conseil
au 5160, boulevard Décarie, rez-de-chaussée

Cette séance sera diffusée sur le site Internet de l'arrondissement.

Compte tenu des mesures sanitaires en vigueur au Québec pour limiter les risques de propagation de la COVID-19, et de façon à respecter la distanciation physique d'un mètre, la capacité maximale de citoyens pouvant être présents dans la salle sera de 34 personnes. Au-delà de ce nombre, nous ne pourrons permettre aux citoyens d'assister à la séance sur place.

Au cours de cette assemblée, une période de questions orales et écrites de 90 minutes sera consacrée aux questions des citoyens sur tous les sujets concernant l'arrondissement ou l'administration municipale. La période de questions orales des personnes présentes sur place, à la salle du conseil d'arrondissement, sera de 45 minutes. La période de questions écrites transmises par voie électronique sur le formulaire Web sera de 45 minutes.

Le temps de parole sera accordé dans un premier temps aux personnes présentes qui se sont inscrites à la période de questions orales. À cet égard, il y aura une période d'inscription de 18 h 15 à 18 h 45.

La période de questions écrites débutera à l'expiration du délai fixé pour la période de questions orales, ou à l'épuisement de la liste des personnes qui se sont inscrites sur place. Les citoyens pourront inscrire leur question à même le [formulaire](#) accessible en ligne sur le site de l'arrondissement de [Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce](#), à la section *Conseil d'arrondissement et consultations publiques* (montreal.ca/cote-des-neiges-notre-dame-de-grace), jusqu'à 12 h 00, le lundi 4 avril 2022. Après cette date, la messagerie ne sera pas consultée et les messages resteront sans réponse.

Le public devra porter un couvre-visage en tout temps et respecter une distance d'un mètre avec toute autre personne.

L'ordre du jour ainsi que les dossiers décisionnels sont disponibles dans la section *Conseil d'arrondissement et consultations publiques* du site Internet de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce (montreal.ca/cote-des-neiges-notre-dame-de-grace). La version anglaise de l'ordre du jour sera déposée sur le site anglais de l'arrondissement le jour même de la séance.

N.B. L'ordre du jour FINAL est celui adopté par les conseillers municipaux au début de chaque séance.

La secrétaire d'arrondissement,

Geneviève Reeves, avocate